



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 22/2024

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPPNP.

Situation Parcelle N° 562 à Thierrens

Propriétaires Meystre Pascal et Nadine

Requérant Monsieur
Pascal Meystre
Rue de la Forge 4
1410 Thierrens

Objets concernés 1 arbre fruitier nain

Motif arbre malade

Plantation compensatoire arbre indigène ou fruitier

Date requête 28 octobre 2024

Affichage au pilier public du 8 novembre 2024 au 7 décembre 2024

Thierrens, le 7 novembre 2024

